


Projet éolien de Marcillac-Lanville



Bulletin d'information n°2 - Juin 2021

Après près de 3 ans de réflexion, et plus d'un an d'études, le projet éolien de Marcillac-Lanville est à présent défini. L'étude d'impact sur l'environnement est en cours de finalisation.

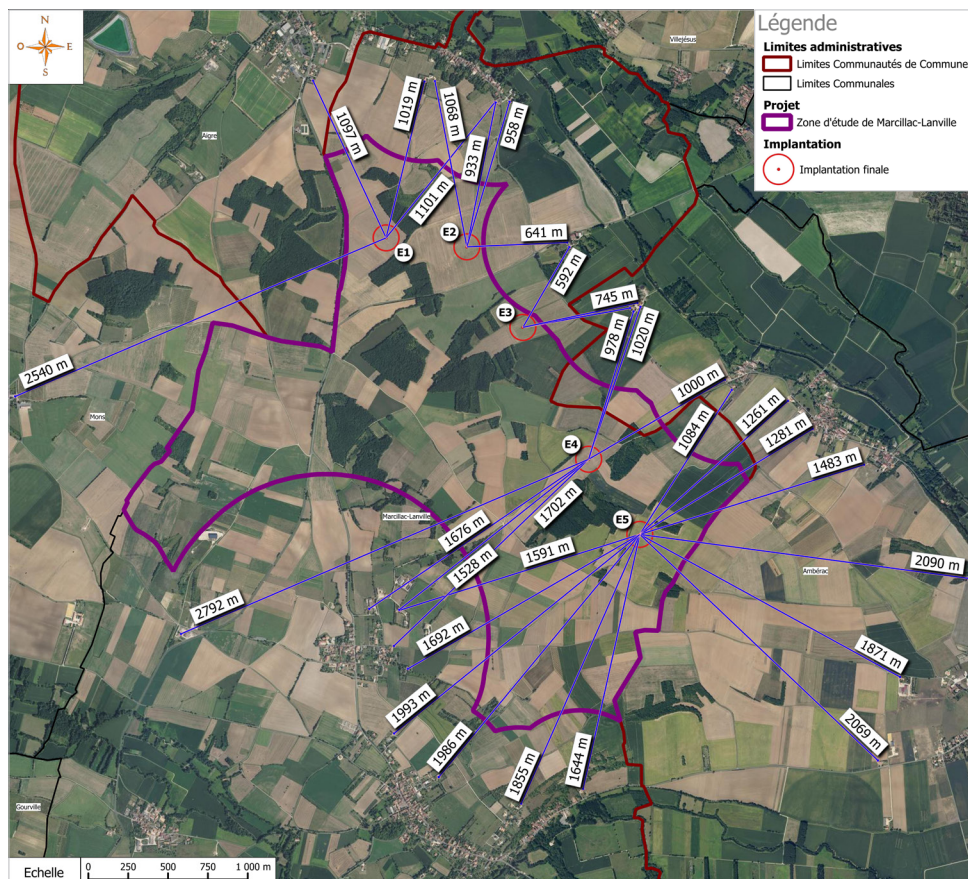
Un **dossier de synthèse** sur cette étude et ses résultats a été réalisé. Il est consultable en mairie, où des exemplaires à emporter vous attendent. Sa version électronique est aussi téléchargeable sur la page internet du projet :

 www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > Nos projets en Charente > **Projet éolien de Marcillac-Lanville**

En plus des détails sur toute la démarche de développement et de définition du projet, ce dossier vous présente aussi les étapes à venir.

Le projet doit notamment obtenir une autorisation préfectorale avant de voir le jour. Une procédure d'instruction sera menée par la préfecture entre 2022 et 2023. Le projet, s'il est autorisé, ne sera pas construit avant 2025 / 2026.

Localisation et caractéristiques du projet



5 éoliennes

5,6 MW par éolienne soit
28 MW de puissance totale

Hauteur totale : 200 m (E1) et 206 m (E2 à E5)
Hauteur du mât : 119 m (E1) et 125 m (E2 à E5)

Env. 70 GWh

de production moyenne annuelle

Env. 280 000€/an

de fiscalité à répartir entre la commune, la communauté de communes, le département et la région

Env. 31 000 personnes

alimentées en électricité renouvelable

Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE/CRE/RTE)

Le déroulement du projet

2018

- **Juin** : Prise de contact avec les élus locaux.
- **Juillet** : Présentation au conseil municipal de Marcillac-Lanville ; Accord des élus pour contacter les propriétaires et exploitants.
- **Août** : Début des contacts auprès des propriétaires et exploitants.

2019

- **Mai** : Réalisation de la pré-étude paysagère.
- **Juin** : Présentation des résultats de la pré-étude aux élus locaux.
- **Octobre** : Présentation des résultats de la pré-étude et des étapes à venir au conseil municipal.
- **Novembre** : Délibération favorable du conseil municipal pour le lancement des études.

2020

- **Janvier** : 1^{er} Bulletin d'information et mise en ligne d'une page internet.
- **Février** : Permanences publiques d'information et mise en place d'un carnet de liaison en mairie.
- **Mars** : Installation du mât de mesure de vent et d'écoute des chauves-souris.

2021

- **1^{er} trimestre 2021** : Finalisation des études et analyses des variantes.
- **Avril** : Détermination de l'implantation optimale.
- **Mai** : Présentation du projet aux élus de la commune et du territoire.
- **Juin** : Information et consultation de la population.
- **Automne** : Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale auprès de la préfecture.

2022

- Analyse du dossier par les services de l'état et éventuelle demande de compléments.

2023

- Enquête Publique durant un mois.
- Avis émis sur le projet proposé par les services de l'état.
- Décision préfectorale sur le projet.

2025 - 2026

- Construction hors des périodes environnementales sensibles.
- Mise en service du parc éolien.

Pendant 20 à 25 ans

- Exploitation.
- Suivis environnementaux.
- Maintenance.
- Démantèlement total (y compris fondations) ou renouvellement en fin de vie.

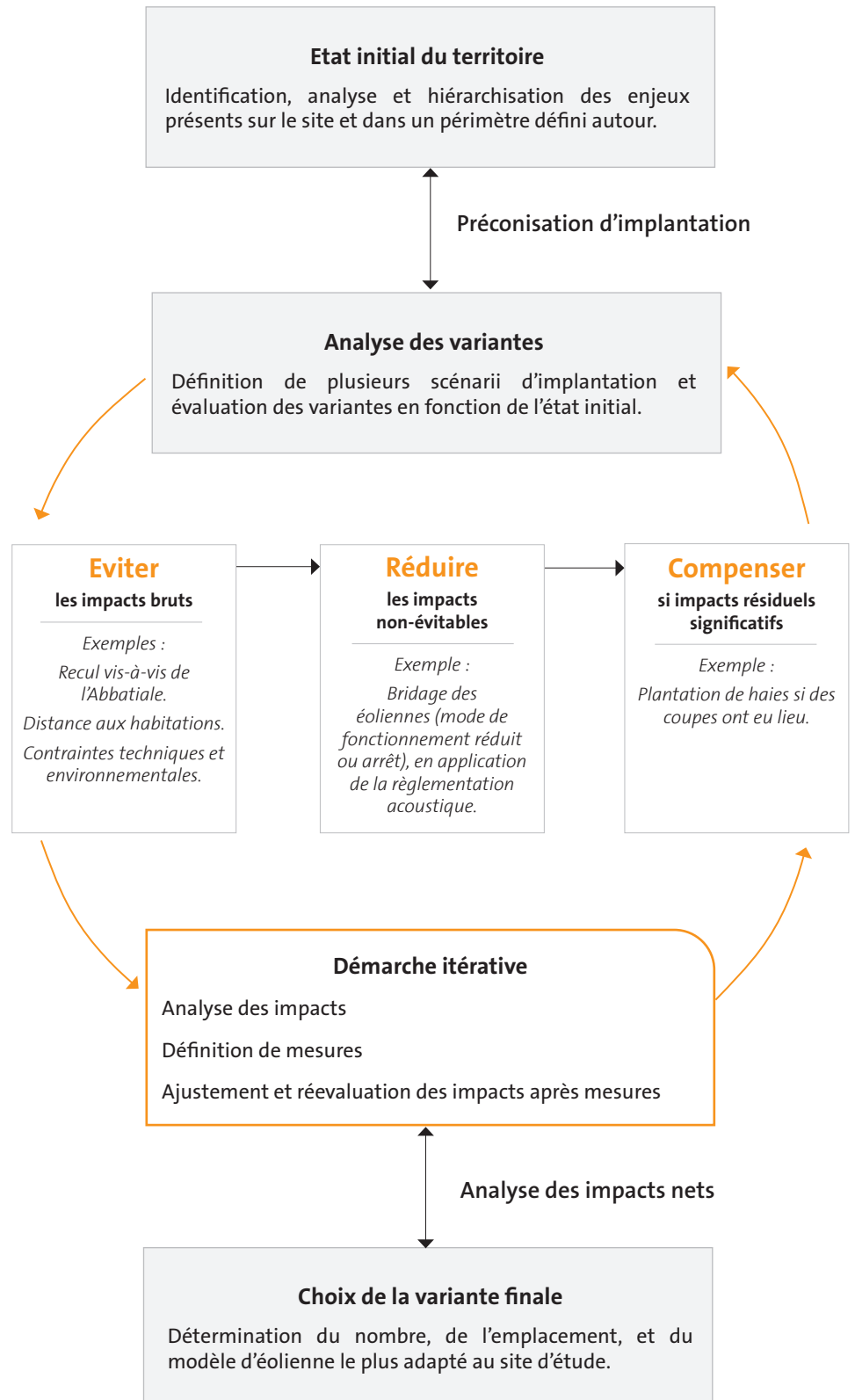


Démarche ERC

La définition du projet éolien de Marcillac-Lanville suit la démarche Eviter-Réduire-Compenser.

C'est une démarche itérative qui a fait évoluer le projet jusqu'au scénario final d'implantation en tenant compte des préoccupations environnementales, acoustiques et paysagères.

L'objectif est de trouver le meilleur compromis pour un projet performant qui s'adapte aux enjeux du territoire.

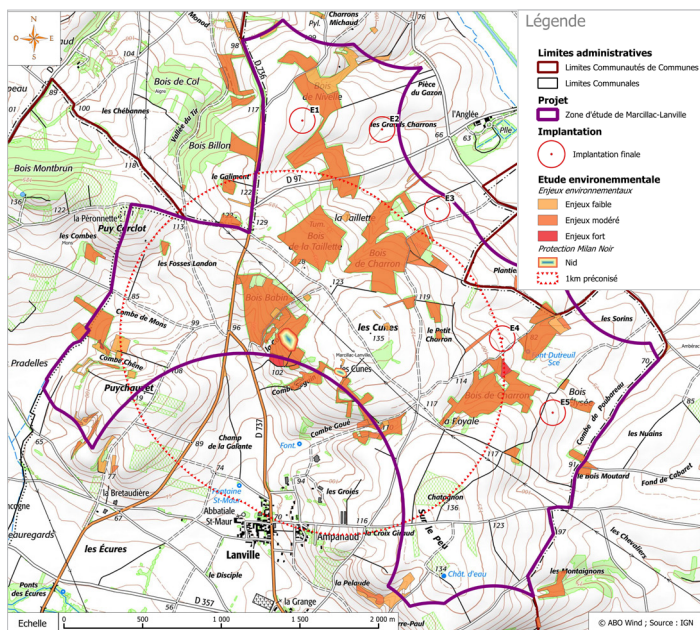


Étude environnementale

L'étude s'est terminée début d'année 2021 avec l'intégration des derniers relevés terrains. Les boisements présentent le plus d'enjeux. Un recul supplémentaire doit être respecté par rapport aux enjeux les plus importants.

Concernant l'avifaune, les enjeux sont limités. La présence de nids de Milan Noir vers le bois Babin nécessite un recul de 1km.

Aucun arbre, aucune zone humide, ou habitat naturel à enjeux ne sera directement impacté par le projet.

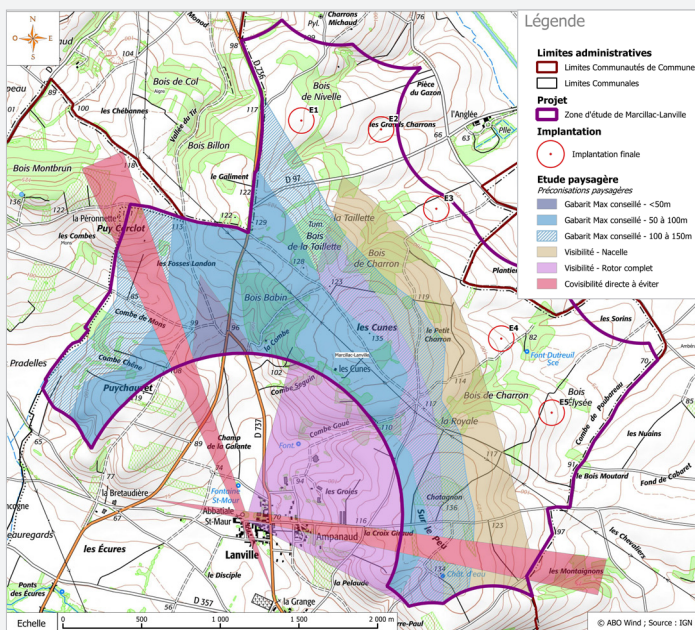


Étude paysagère

L'Abbatiale de Lanville est l'enjeu principal du secteur.

Une implantation est possible sous conditions d'éviter toute co-visibilité directe et un recul important pour respecter un gabarit acceptable dans le paysage de l'Abbatiale grâce au relief naturel.

Des photomontages ont été réalisés tout autour du site. La démarche suivie dans le cadre de ce projet permet d'aboutir à une implantation cohérente qui s'intègre dans son paysage, en évitant tout surblomb sur le prieuré de Lanville.



Sélection de Photomontages

Le dossier de synthèse mentionné en première page de ce bulletin présente 20 photomontages. Vous pouvez le consulter en Mairie. Ces photomontages sont aussi présentés sur la page internet du projet.

Vue depuis Aizet



Vue depuis l'entrée du prieuré de Lanville



Vue sur le prieuré depuis la sortie de Marcellac, au niveau du cimetière



Consultation de la population – Juin-juillet 2021



A ce stade du projet, et dans le respect du contexte sanitaire, nous invitons les acteurs du territoire et ses habitants à s'exprimer sur le contenu du Dossier de synthèse (présenté en 1^{ère} page de ce bulletin) et à nous faire part de leurs interrogations éventuelles.

De plus, dans le cadre d'un projet éolien, il est possible de mettre en place des mesures d'accompagnement ou d'insertion du projet dans la vie locale. Chaque habitant peut s'il le souhaite faire des propositions :

- via l'espace dédié en annexe du Dossier de synthèse consultable en mairie ;
- via le formulaire FAQ sur la page internet du projet :

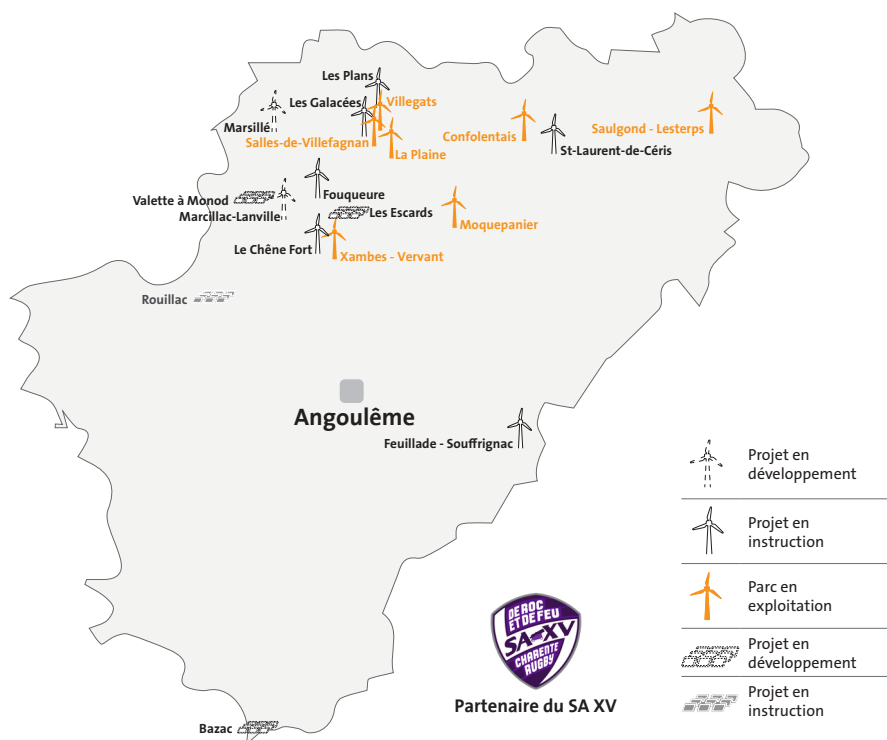


www.abo-wind.com/fr > La société > A propos d'ABO Wind > Nos projets > Nouvelle-Aquitaine > Nos projets en Charente > **Projet éolien de Marcillac-Lanville**

- auprès du responsable de projet directement :
Valentin PINEAU
07 89 85 02 66.

A l'issue de cette consultation une synthèse sera réalisée et rendue disponible en mairie et sur le site internet du projet.

ABO Wind en Charente



Contacts

Responsable du projet

Valentin Pineau

Tél. : 05 32 26 13 72

valentin.pineau@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin

Tél. : 05 34 31 13 43

cristina.robin@abo-wind.fr

@ABOWindFrance

ABO Wind

www.abo-wind.com/fr

Tournés vers le futur

ABO
WIND